

Questions au Feuilleton

Nom	Longueur m (pi)	Largeur m (pi)	Tirant d'eau m (pi)	Puissance kw (HP)	Déplacement tonnes d'arrimage (tonnes)	Rayon d'action milles marins	Base
<i>Alert</i>	71.40 (234.1)	12.12 (39.7)	4.87 (15.9)	7,462 (10,000)	2,164 (2,130)	6,000	Dartmouth (N.-É.)
<i>Daring</i>	54.25 (177.9)	8.84 (28.9)	2.74 (8.9)	1,985 (2,660)	667 (657)	4,000	Dartmouth (N.-É.)
<i>Louis S. St. Laurent</i>	111.71 (366.4)	24.38 (79.9)	9.44 (30.9)	17,910 (24,000)	14,508 (14,280)	16,000	Dartmouth (N.-É.)
<i>John A. Macdonald</i>	96.01 (314.9)	21.33 (69.9)	8.56 (28.0)	11,194 (15,000)	9,306 (9,160)	20,000	Dartmouth (N.-É.)
<i>Labrador</i>	82.0 (268.9)	19.52 (64.0)	9.51 (31.1)	7,462 (10,000)	7,051 (6,940)	23,000	Dartmouth (N.-É.)
<i>Fraser</i>	62.24 (204.7)	12.79 (41.9)	4.22 (13.8)	2,164 (2,900)	1,899 (1,870)	6,000	Québec (Québec)
<i>Sir Humphrey Gilbert</i>	67.05 (219.9)	14.62 (47.9)	4.98 (16.3)	3,171 (4,250)	3,053 (3,005)	12,000	St-Jean (T.-N.)
<i>Bartlett</i>	57.66 (189.12)	12.90 (42.3)	3.81 (12.4)	1,567 (2,100)	1,722 (1,695)	3,300	St-Jean (T.-N.)

La Garde côtière doit fournir environ 200 jours de mer pour la surveillance des produits de la pêche en 1977-1978 et au cours des années qui suivront. Il reste cependant à déterminer le nombre de jours qu'il faudra fournir chaque année et à les répartir sur chaque côte du Canada, dépendamment de la capacité du ministère de l'Environnement de réaliser le Programme de surveillance avec ses propres navires et ceux de la Défense Nationale. A l'exception des hélicoptères rattachés à un navire et qui pourront être utilisés dans la mesure où ils sont disponibles pour effectuer le transfert du personnel et la surveillance sur un territoire restreint, on prévoit pas utiliser les aéronefs de la Garde côtière lors de ce Programme de surveillance.

TRAVAUX PUBLICS—LE BUREAU DE POSTE DE DESCHAMBAULT (QUÉ.)

Question n° 1046—M. Matte:

1. Les travaux de construction du bureau de poste de Deschambault dans la circonscription électorale de Champlain ont-ils été interrompus et, dans l'affirmative, a) quand, b) pourquoi?

2. Les travaux effectués par le ministère des Travaux publics ont-ils été entrepris avec la permission du ministère des Affaires culturelles du Québec et, dans la négative, a) pourquoi, b) le plan du futur bureau de poste était-il conforme aux normes de ce ministère?

3. Quelle entreprise a obtenu le contrat des travaux et pour quel montant?

M. Alexandre Cyr (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): 1. Oui. a) Le 6 octobre 1976. b) A la suite d'entretiens entre le ministère fédéral des Travaux publics et le ministère des Affaires culturelles du Québec, il a été convenu qu'il faudrait modifier la conception proposée à l'origine.

2. Non. a) Aucune permission n'a été demandée. b) A la suite d'entretiens entre le ministère fédéral des Travaux publics et le ministère des Affaires culturelles du Québec, il a été convenu qu'il faudrait apporter certaines modifications à la conception.

3. Les Entreprises Justin Désy Ltée, Saint-Séverin-de-Proulxville; \$102,992.

LES PROJETS DE RECHERCHE SUR LES EFFETS DU PONCEAU SX (ROUGE N° 4)

Question n° 1124—M. Yewchuk:

Quels projets de recherche sont commandités ou effectués par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social sur les effets du Ponceau SX (Rouge n° 4) sur la santé des humains?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'étudie pas pour le moment les effets du colorant Ponceau SX (Rouge n° 4) sur la santé humaine. Le ministère a soumis, durant les années 1960, plusieurs espèces animales à certaines expériences relatives à ce colorant, et plusieurs établissements ont fait de même au cours des années suivantes. Aucun effet nocif pour ce qui est du cancer et de la reproduction n'a été décelé au cours des expériences passées et aucun fait récent ne nous indique que ce colorant présente un risque sanitaire quelconque. Cette substance n'est employée qu'avec beaucoup de parcimonie dans les aliments. Les scientifiques du ministère n'ont pas connaissance de recherche sur ce colorant présentement en cours. Cependant, ils se tiennent au courant des développements récents dans ce domaine en contrôlant tous les documents publiés dans le monde entier.

LE MATÉRIEL D'ISOLEMENT ET D'ENLÈVEMENT DES HYDROCARBURES DÉVERSÉS PRÈS DES CÔTES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n° 1416—M. Wenman:

1. Au 1^{er} décembre a) 1976 et b) 1974 quelle était l'importance du matériel d'isolement et d'enlèvement des déversements de pétrole utilisé par le gouvernement sur la côte de la Colombie-Britannique et, dans chaque cas, (i) combien y avait-il de pompes, de quel modèle étaient-elles et où se trouvaient-elles (ii) y avait-il des écumeurs et où se trouvaient-ils?

2. Pendant ces mêmes années, quelle a été l'importance des déversements de pétrole à chacun de ces points de la côte ouest et de quelle nature étaient-ils?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): 1. a)

1976	Type	Quantité	Emplacement
	Agent d'absorption— synthétique	20 boîtes 20 boîtes 20 boîtes	Prince-Rupert Vancouver Victoria
	Agent d'absorption—tourbe	200 balles 100 balles	Prince-Rupert Victoria